

Document test

Faut-il réserver à l'avance pour camper dans une ZEC?

Oui, il est fortement recommandé de réserver votre emplacement à l'avance, surtout en haute saison. Vous pouvez le faire en ligne ou en contactant la ZEC directement.

Peut-on faire un feu de camp partout dans la ZEC?

Non, les feux de camp doivent être faits uniquement dans les endroits désignés, et il faut vérifier les règlements locaux concernant les interdictions de feu en période de sécheresse.

Y a-t-il des installations sanitaires sur place?

Certaines ZEC offrent des installations de base comme des toilettes sèches. Cependant, il est préférable de venir préparé avec tout ce qu'il vous faut pour être autonome.

L'eau est-elle potable sur le site?

L'eau des lacs et rivières n'est généralement pas potable sans traitement. Apportez de l'eau potable ou un filtre à eau pour traiter l'eau que vous trouvez sur place.

Y a-t-il du réseau cellulaire dans les ZEC?

Le réseau cellulaire est souvent très limité, voire inexistant dans certaines ZEC. Il est conseillé de prévoir une alternative pour les urgences et d'informer quelqu'un de votre itinéraire avant votre départ.